

**◆ ECRITURE****Trois classes lauréates  
du prix «Les maux des  
mots» du Parlement de  
la Fédération**

Le Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a attribué mercredi le prix de son concours d'écriture pour jeunes «Les maux des mots» à trois classes.

Organisée cette année à l'attention des élèves de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> secondaires, cette quatrième édition du concours a attiré la participation de 33 classes, soit près de 700 adolescents.

Celles-ci avaient pour mission de valoriser la langue française à travers l'écriture d'une fable ou d'un conte en l'illustrant ou en le mettant en scène.

Dans la catégorie «1<sup>re</sup> année», le premier prix a été attribué à une classe du Collège Sainte-Croix et Notre Dame de Hannut pour son projet intitulé «Le monde de Lucie».

Pour la catégorie «2<sup>e</sup> année», c'est une classe de Collège Saint-Pierre d'Uccle qui fut récompensée pour son projet «Le mage, la fée et les deux chevaliers».

En guise de récompense, les élèves de ces deux classes partiront trois jours en voyage à Paris.

Une classe de 1<sup>re</sup> de l'Athénée royal de Thuin a, elle, reçu le prix «coup de cœur» pour la qualité de l'illustration de son conte. Ses élèves sont repartis avec une lithographie de Philippe Geluck, ainsi qu'un bon d'achat en librairie d'une valeur de 25 euros